

Conseil d'école élémentaire du vendredi 9 mars 2018

Début : 17h20

Fin : 18h45

Présents :

Ecole : 14 enseignants dont : Mme Larrouquet (directrice), Mme Cazes, Mme Boury, Mme Sauvage, Mme Garcia, Mme Vergnes, Mme Rey, Mr Vincent, Mme Thomas, Mme Cibien, Mme Faulmann...

Délégués des classes CM1 & CM2.

Mairie : Mme G. Cabessut, M. M. Portes

ALAE : M. M. Vigouroux

AAPE : 4 représentants : Mme C. Bru, Mme S. Hérail-Boutic, M. P. Cabréjas

FCPE : 6 représentants : Mme M. Garnier, Mme L. Miqueu, Mme S. Serres, Mme A. Raffin, Mme L. Monteil, Mme A. Capo

1. INFORMATION SUR LA VIE DE L'ECOLE

1.1) RAPPORT DES DELEGUES DE CLASSE CM1/CM2 DES ACTIVITES EN LIEN AVEC LE PROJET D'ECOLE 2014-2018

Voici les différentes informations partagées par les délégués des classes de CM1 et CM2 :

- Le prix des incorruptibles, prix littéraire auxquels participent les élèves de Bouloc.
- Les classes de CM1 & CM2 ont participé à la commémoration du 11 novembre. Les élèves ont chanté 3 chants (sur le thème liberté, égalité, fraternité), et ont apprécié le lâché de ballons.
- Les élèves du cycle 2 ont participé à des animations avec l'association Extra en utilisant le « basic space », élément permettant de reproduire des bâtiments & ville, avec des motifs reproduits sur carré blancs). Cette association va utiliser du matériel récupéré sur le chantier de l'école pour les utiliser dans l'espace public, ce projet est prévu également à l'ALAE la 2^{ième} semaine des vacances de Pâques.
- Harcèlement à l'école : 2 intervenantes sont intervenues auprès des classes de CM1 & CM2. Elles ont donné des solutions pour réagir face à un harceleur : une « flèche ». Les élèves ont été étonnés par le nombre de harcelés, et leur a permis de réfléchir sur leur comportement face aux autres, de pouvoir identifier les situations de harcèlements.
- Les CM2 sont en correspondance avec les élèves de 6ème du collège de Fronton. Projet commun sur le thème de la danse contemporaine. Visite du collège prévue fin mai/début mai.
- Avec un enseignant de français de Fronton : travail sur les dieux grecs et romains.
- Rallye math : 50 mins pour résoudre les problèmes, justifier les réponses. On gagne des étoiles si les réponses sont justes. Oblige à travailler plus vite et en groupe. Réflexion différente car problèmes plus difficiles.
- Journée internationale de la femme : spectacle de Françoise Chapui qui a fait des remix avec bruits de bouche, présente l'histoire d'Olympe, guillotinée pour ce qu'elle a fait. Explique la vie au 18^{ième} siècle.
4 classes ont participé à des expositions : affiches réalisées représentant l'évolution des droits de la femme. Affiches pour montrer les clichés sur la femme dans la pub et à la fin de la 2^{ième} guerre mondiale.

- 21 décembre : visite de l'incinérateur de Bessières. Très instructif. La communauté de commune va sensibiliser les CM1 au tri et à la valorisation des déchets.

1.2) ACTIVITES FACULTATIVES REALISEES ET PREVUES

Projets artistiques :

- les CP sont allés visiter le 19 décembre la fondation Bemberg (vu que musée Ingres de Montauban est fermé pour rénovation). Mais suite à un incident technique électrique, les élèves sont rentrés plus tôt que prévu, en début d'après-midi.
- Projet « nous aussi architecte » : CE1/CE2 en collaboration avec une artiste plasticienne (Mme Cauder) financé par la coopé scolaire et le PEDT. Production de 2 maquettes qui vont être exposées à partir du 26 mai à la « cuvée d'artistes » à la salle des fêtes.

Partenariat avec bibliothèque municipale : CE1/CE2 2eme RDV de lecture appelé « voyage lecture » sur le thème de la solidarité, histoires contées par Elliette. Les livres sont ramenés en classe et les élèves construiront une restitution pour Elliette, prévu en juin.

Panneau des égalités filles/garçons : ont permis aux élèves de réfléchir à la représentation des rôles et à son évolution.

Classe de Mme Sauvage : dispositif « école qui chante » sur le thème « les balades à croquer ». Les élèves se produiront sur scène le jeudi 3 mai à Grenade (répétition générale lundi 12 mars à Grenade)

Créneaux de piscine le lundi matin : recherche de parents disponibles pour 10 séances de la classe de Mme Cazes. Il faut 2 parents par séance pour que la sortie soit maintenue.

Comme l'année dernière, une tombola sera organisée par l'école en partenariat avec les deux associations de parents d'élèves afin de financer la classe transplantée des CM2 de l'année scolaire prochaine.

1.3) ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES: ORGANISATION ET CALENDRIER

APC : chaque enseignant organise les APC pour travailler en petit groupe d'élèves de sa classe, période de vacances à vacances, les lundi et jeudi de 15h45 à 16h30, pour travailler en rapport avec le projet de l'école.

Ces créneaux concernent de moins en moins les élèves en difficultés mais plutôt favorise le travail en groupe.

Du 05/03 au 09/04 puis du 30/04 au 28/05.

Dernière date APC de l'année : 28 mai

1.4) PRESENTATION DES DISPOSITIFS D'AIDE AUX ELEVES, RAPPEL SUR LES PAI

Il est important de faire la différence entre les dispositifs mis en place par l'école et ceux mis en place par les parents.

Dispositifs mis en place par l'école : décision suite à réunion entre directrice, enseignant, psychologue scolaire, RASED). Aménagement du temps scolaire ou de la quantité de travail fait par l'école. Aménagement mis en place (quantitatifs ou PPRE : programme de réussite propre à l'élève avec fixation d'objectifs évaluables : différenciation pédagogique sur le temps scolaire). Autre dispositifs mis en place par l'école faisant intervenir des personnes extérieures :

- PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) quand trouble des apprentissages avéré. Fait intervenir le médecin scolaire. Rencontres avec l'enfant+ documents aménagés, (reformulation, dictée à l'adulte..)
- MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) : PPS (projet personnalisé de scolarisation) qui fixe des compensations pour que l'élève puisse suivre son apprentissage (par ex : aménagement de temps, ULIS, personne qui va l'aider comme AVS, ou matériel adapté).

Tous ces dispositifs se perpétuent au collège, lors de la passerelle CM2/6eme puis réévaluer par le collège.

Ce qui est différent ce sont tous les accompagnements non décidés par l'école, mis en place par les parents : ce lien entre ces partenaires libéraux et l'école n'est pas automatique et peut être difficile (médecins soumis au secret médical). C'est aux parents de faire le lien.

PAI : projet d'accueil individualisé, valable pour 1 année scolaire et donc à renouveler chaque année, concerne les enfants qui ont besoin d'un traitement sur le temps scolaire (asthme, allergie...). Protocole mis en place à l'école et ALAE.

A l'école, en dehors de ces protocoles, aucun médicament n'est autorisé. Les enseignants ne peuvent pas donner des médicaments aux élèves. Donc les enfants ne doivent pas en amener (homéopathie, crèmes, sirops...).

L'ALAE, ne dépend pas du même ministère de tutelle, donc légèrement différent : pas autorisé à la prise de médicament mais **peut accompagner** l'enfant à la prise de médicament. Ne pas mettre en cachette des médicaments dans le sac des enfants, s'il s'agit d'une fin de traitement, en parler avec la direction du CLAE.

2. QUESTIONS INTÉRESSANT LA MUNICIPALITÉ

2.1) ACQUISITION ET TRAVAUX REALISES ET PROGRAMMES

Différents travaux ont été réalisés :

- Réparations des siphons & urinoirs dans la salle jaune,
- installation de prises RJ45 & électrique dans les salles de classe,
- changement des portes de placard de la salle jaune
- aménagement de la pelouse en face du préau de l'ALAE

2.2) POINT SUR L'AVANCEE DES TRAVAUX DE L'ECOLE

Suivi des travaux réalisé de manière hebdomadaire.

La plateforme du 1^{er} étage va être placée dans les prochaines semaines.

Pas d'incident technique rencontré mais **retard de 4 semaines** dû aux intempéries ou du retard de livraison de certains matériaux/ L'entreprise de gros œuvre qui est actuellement sr le chantier pense pouvoir rattraper 2 semaines de retard. Mais **livraison décalée aux vacances de Toussaint** et non plus pour la rentrée scolaire. Donc dispositif actuel sera de nouveau utilisé pour la rentrée de septembre 2018 (pas utilisation de la nouvelle cantine pour bien séparer le chantier de l'école). Conformité pompier et sécurité pour valider l'accès au public.

Bureau de contrôle extrêmement exigeant.

Pas de dépassement budgétaire pour l'instant.

Des photos sont prises régulièrement, mais pas encore de visite du chantier par les élèves.

Projet informatique : 15 tablettes sont prévues, avec une unité mobile pour faire travailler les classes par demi-groupe.

Plan de formation de 6h prévu pour les enseignants. Sécurisation la salle de stockage de cette unité mobile en cours.

2.3) INFORMATION EN LIEN AVEC L'ECOLE, EN DIRECTION DES PARENTS D'ELEVES ET DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

- Organisation de la journée de la femme : participation des enfants à différentes manifestations.
- Cuvée des artistes
- Commémoration
- Organisation du fruit à la récré sera mis en place en avril, 9 distributions jusqu'à fin juin.

3. INFORMATION DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES

3.1) ALAE

Projet/activité :

PEDT :

Intervention de l'association Extra pendant vacances scolaires, sur le thème des espaces publics.

Harcèlement : soirée avec les parents

CLAS

2 séances de 16h à 17h le mardi (entraide, méthodologie) et vendredi (projets)

Asso LudoSciences pour ateliers scientifiques à partir de mars sur « stop motion » (intervention sur lumière, optique...) le 15 juin : restitution au point jeune avec cuisine moléculaire et police scientifique pour les grands (Cluedo géant). Les enfants du CLAS iront présenter une expérience scientifique dans une classe (à déterminer) et d'autres feront des lectures dans d'autres classes.

Passerelle avec le CP :

19 juin : conseiller pédagogique en soirée (malette des parents), à l'école (malette des parents

CP : projection pour montrer ce qui se passe dans une classe avec travail de gp, sommeil, qualité de l'écoute, matériel) soirée en juin (19 à 20h30). Destiné aux parents de GS, futurs CP.

Discussion avec les enfants, et livret pour restituer leur parole.

Marc et Yvette travaillent pour que les enfants ne soient pas perturbés entre GS et CP.

Carnaval :

En partenariat avec service jeunesse, RAM. Aura lieu le 7 avril.

Construction de monsieur carnaval.

Proposition d'un atelier sur la confection d'un blason de Bouloc en fleur en papier crépon. Tous les samedis du mois de mars, les parents peuvent accrocher leur fleur sur le blason au CAJ, le tuto et le papier crépon seront à récupérer auprès de l'ALAE pour les enfants qui le souhaitent.

Journée de l'enfance prévue le 8 juin, avec un spectacle au gymnase.

Effectif :

Une hausse des effectifs du matin a été constatée, et une légère baisse pour la fréquentation du midi et du soir.

3.2) FCPE

- La vente de sapin a bien marché
- La Boum fin janvier a été appréciée par les enfants et les plus grands.
- Vente de biscuits mistral et aromates : distribution prévue le 4 mai à la maison des asso, salle Comminges.
- Vente de sucré/salé mercredi 30 mai.

3.3) AAPE

- Une soirée jeu de société sera organisée vendredi 16 mars à la salle des fêtes.
- La journée sportive est prévue dimanche 6 mai : nouvelles activités prévues.